



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 40722

Texte de la question

Le système éducatif de la Réunion a connu au cours des vingt dernières années des progrès spectaculaires. Le développement de la pré-scolarisation, un meilleur suivi des élèves, et l'amélioration des conditions d'accueil avec l'aménagement et la réhabilitation de nombreuses écoles, collèges et lycées ont permis un recul sensible de l'illettrisme mais également un rapprochement du taux de réussite au baccalauréat entre les lycéens réunionnais et ceux de la métropole. Cependant, malgré cette évolution positive, l'académie de la Réunion connaît encore trop de disparités, par rapport aux académies de métropole, notamment en ce qui concerne les taux d'encadrement des personnels enseignants et des personnels administratifs et techniques. Aussi, pour la prochaine rentrée scolaire, il souhaiterait donc savoir quelles mesures M. René-Paul Victoria souhaiterait donc savoir quelles mesures M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche envisage de prendre afin de réduire ces inégalités et éviter un recul du système éducatif de la Réunion, qui serait gravement préjudiciable à l'avenir de notre jeunesse, déjà contrainte par un taux de chômage trois fois supérieur à celui de la métropole.

Texte de la réponse

Les moyens mis en oeuvre, depuis de nombreuses années, par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, ont permis de faire reculer l'illettrisme et de rapprocher le système éducatif réunionnais de celui de la métropole. Le ministère de l'éducation, conscient des difficultés encore existantes, s'attache à donner à l'académie de la Réunion les moyens en personnels éducatifs nécessaires à la poursuite de ce développement. C'est pourquoi, au titre de la rentrée de 2004, l'académie de la Réunion se verra attribuer quarante emplois premier degré, 146 ETP du second degré, trois emplois de CPE, 150 emplois d'assistants d'éducation, vingt-trois ATOSS. Le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, très attaché au principe d'égalité, poursuivra ses efforts afin d'offrir aux enfants de l'académie de la Réunion les mêmes chances d'accès au savoir et de réussite que celles données aux enfants du reste du territoire français.

Données clés

Auteur : [M. René-Paul Victoria](#)

Circonscription : Réunion (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40722

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juin 2004, page 3935

Réponse publiée le : 24 août 2004, page 6642